

# ***ATTESTATION DE FORMATION CONTINUE***

(Article 13, lettre c du Règlement d'application de la loi sur la profession d'avocat, du 7 décembre 2010)

Stagiaire : .....

Organisateur de la conférence : .....  
.....  
.....

Nom du conférencier : .....

Thème de la conférence : .....  
.....  
.....

Date de la conférence : .....

Durée de la conférence : .....

Par la présente, il est attesté que M<sup>e</sup> .....  
a suivi la conférence susmentionnée.

Signature du conférencier :

Remarques :

Attestation remise à l'avocat stagiaire, à charge pour lui de la transmettre à la  
Commission d'examens lors de l'inscription à l'examen final